

[Texte]

Ms Ruth McVeigh (Secretary to Mr. Manly): Mr. Manly will not be available until noon tomorrow.

Mr. Kempling: I would think we would just proceed, Mr. Chairman, with all due respect to Mr. Manly or Mr. Cassidy, whichever is supposed to represent the party.

The Chairman: Is there someone else who could sit in for Mr. Manly tomorrow morning?

Ms McVeigh: I will see if I can arrange something.

The Chairman: Would the Minister be available at 9.30 tomorrow morning?

Miss Nicholson: If not, I think we would settle with the officials, because there is no big policy decision there; it is a technical bill. At least I would settle for officials.

The Chairman: All right. Preferably we will have the Minister, if possible—if not, one of the relevant officials, tomorrow morning at 9.30. Is that agreed by everyone?

Mr. Kempling: It is all right with me.

Mr. Leblanc: I will not be here.

• 1545

The Chairman: Is Mr. Cassidy in town? Anyway, if there is no further business, we will adjourn until 9.30 tomorrow morning. The meeting is adjourned.

Thursday, September 17, 1987

• 0943

The Chairman: Order. I would like to resume consideration of Bill C-68, an act to amend the Bretton Woods and Related Agreements Act. On behalf of the committee, I would like to welcome Mr. Yves Fortin here this morning. I would ask Mr. Fortin if he has any opening remarks to make for purposes of explaining or clarification of the bill.

Mr. Yves Fortin (Assistant Director, International Finance and Development Division, Department of Finance): Thank you, Mr. Chairman. I think I will be very brief. I think the contents of the bill are well known and rather simple.

The idea of the multilateral investment guarantee agency is a very old one that has more recently found more support at the international level. This relates to the fact that there has been a kind of historical trend in many of the developing countries, which had historically been a little bit reluctant to host foreign investment. They are themselves putting increasing emphasis on their private sector and also are looking more and more for external financing, which has not been created. Many of these countries now have a significant international debt

[Traduction]

Mme Ruth McVeigh (secrétaire de M. Manly): M. Manly ne sera pas disponible avant demain midi.

M. Kempling: Sans vouloir offusquer M. Manly ou M. Cassidy, selon celui qui est censé représenter le parti, j'estime que nous devrions quand même tenir cette séance demain.

Le président: Quelqu'un d'autre pourrait-il remplacer M. Manly demain matin?

Mme McVeigh: Je vais voir si je puis faire quelque chose.

Le président: Le ministre pourrait-il être disponible demain matin, à 9h30?

Mme Nicholson: S'il n'est pas disponible, je pense que nous serions d'accord pour qu'il se fasse représenter par des fonctionnaires, parce qu'il ne s'agit pas d'une décision importante sur le plan de la politique; il s'agit d'un projet de loi technique. Du moins pour ma part, j'accepterais le témoignage de fonctionnaires.

Le président: Très bien. Nous préférierions recevoir le ministre, mais si cela n'est pas possible, nous entendrons l'un de ses représentants demain matin, à 9h30. Cela convient-il à tout le monde?

M. Kempling: Cela me convient.

M. Leblanc: Je ne serai pas ici.

Le président: M. Cassidy est-il en ville? De toute façon, s'il n'y a pas d'autre point à l'ordre du jour, nous ajournerons jusqu'à 9h30 demain matin. La séance est levée.

Le jeudi 17 septembre 1987

Le président: La séance est ouverte. Nous reprenons l'étude du projet de loi C-68, Loi modifiant la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes. Au nom du Comité, j'aimerais souhaiter la bienvenue à M. Yves Fortin. Je demanderais à M. Fortin s'il aimerait faire une déclaration liminaire afin d'expliquer le projet de loi ou d'y apporter des précisions.

M. Yves Fortin (directeur adjoint, Division des finances et du développement internationaux, ministère des Finances): Merci, monsieur le président. Je serai très bref. Le contenu du projet de loi est bien connu et il est plutôt simple.

L'idée d'une agence multilatérale de garantie des investissements est très ancienne, mais ce n'est que tout récemment qu'elle a trouvé un appui plus important au niveau international. Cela est lié au fait que dans le passé, bon nombre de pays en voie de développement hésitaient un peu à recevoir des investissements étrangers. Ces pays mettent de plus en plus l'accent sur le secteur privé et ils cherchent également de plus en plus à trouver des sources externes de financement, sans beaucoup de succès. Bon nombre de ces pays ont actuellement une dette